

Intégrer des changements au régime d'assurance-emploi

DEMANDE

La relève demande au gouvernement fédéral de permettre aux propriétaires d'entreprises agricoles d'avoir la possibilité de cotiser à l'assurance-emploi et ainsi de rendre accessible cette assurance aux propriétaires cotisants, sans différenciation du statut juridique de l'entreprise. De plus, la relève demande de retourner à l'ancienne version de l'assurance-emploi en permettant aux employés de gagner jusqu'à 33 % des indemnités d'assurance-emploi sans pénalité, ce qui équivaut à environ 10 heures par semaine.

Cette demande a été formulée lors du congrès de la FRAQ en 2022.

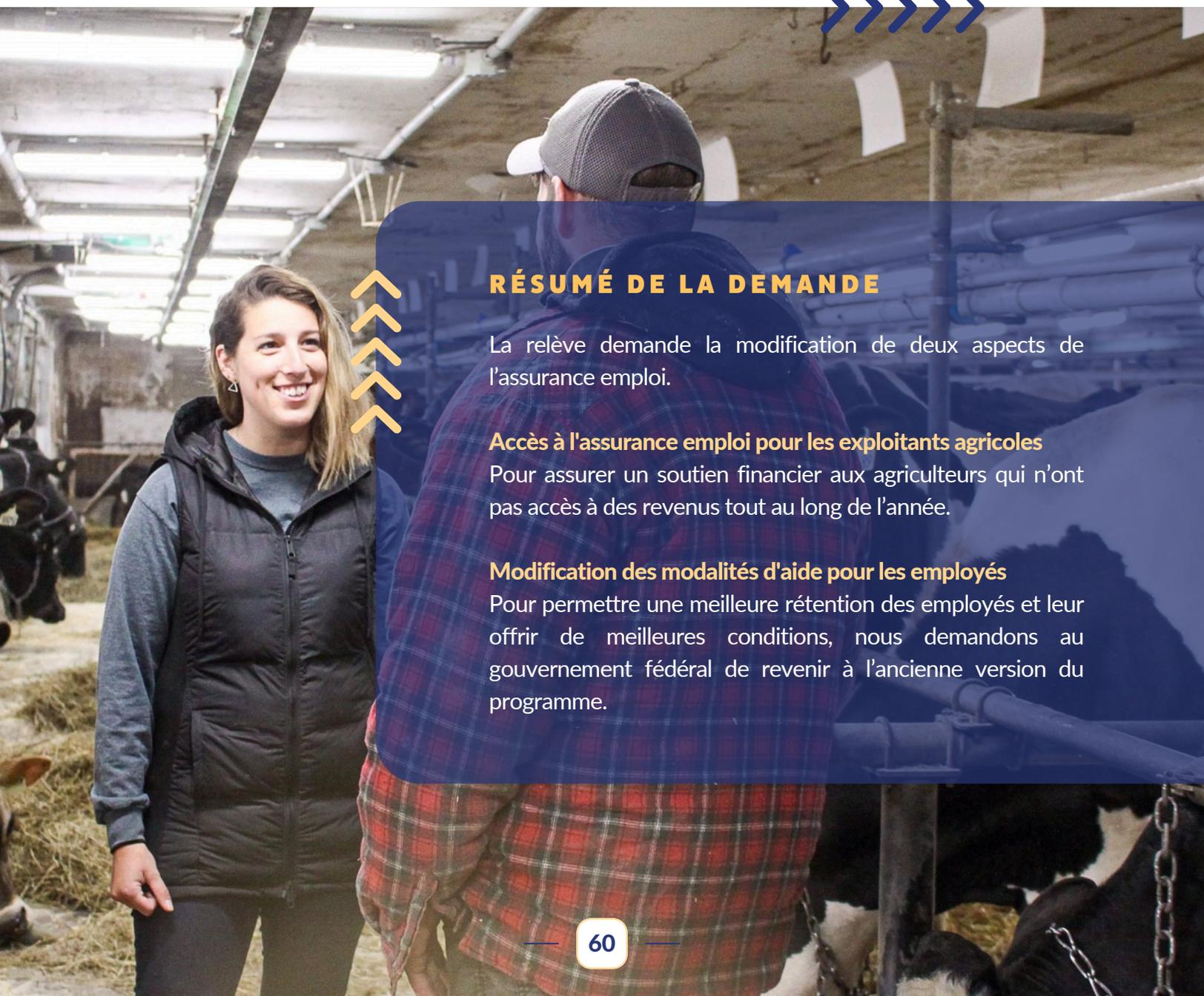
ENJEUX

Les propriétaires d'exploitations agricoles ne peuvent actuellement pas cotiser pour l'assurance chômage. Durant les périodes creuses, ils ne peuvent donc pas avoir accès à cette aide financière. Dans le cas où les agriculteurs ne disposent pas de revenus suffisants, ils ont souvent recours à un second emploi, ce qui peut avoir un impact sur l'aide financière accordée. L'accès à l'assurance-emploi serait une aide non négligeable et aurait le potentiel d'augmenter la productivité des fermes.

Intégrer des changements au régime d'assurance-emploi

ENJEUX [SUITE]

La nouvelle norme de couper 0,50 \$ par dollar gagné lorsque les employés sont sur l'assurance-emploi entraîne des répercussions négatives sur les exploitations agricoles. En effet, elle accentue la difficulté de trouver des employés qui acceptent d'occuper des postes à temps partiel durant les périodes creuses, sachant que leur salaire horaire sera diminué de moitié.



RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

La relève demande la modification de deux aspects de l'assurance-emploi.

Accès à l'assurance-emploi pour les exploitants agricoles

Pour assurer un soutien financier aux agriculteurs qui n'ont pas accès à des revenus tout au long de l'année.

Modification des modalités d'aide pour les employés

Pour permettre une meilleure rétention des employés et leur offrir de meilleures conditions, nous demandons au gouvernement fédéral de revenir à l'ancienne version du programme.